

## Les principes de fonctionnement

Les projets et la structure de gouvernance

Un pôle de compétitivité est un vecteur de projets collectifs entre entreprises, centres de recherche et organismes de formation.

### Les projets

- > Les **projets de R&D** sont le cœur d'activité des pôles et le principal facteur de compétitivité ;
- > **Les projets de plates-formes d'innovation** sont des infrastructures de pointe destinées à favoriser l'innovation des entreprises par la mise en place de moyens et services mutualisés ;
- > Les **projets hors R&D** (formation, investissements immobiliers, infrastructures TIC, veille et intelligence économique, promotion du territoire, développement à l'international...) sont un complément indispensable pour la compétitivité des entreprises du pôle et le développement économique des territoires.

### La structure de gouvernance

Chaque pôle est représenté et animé par une **entité juridique propre**, le plus souvent une association. Cette structure de gouvernance est tenue d'accorder une place prépondérante aux acteurs industriels, scientifiques et académiques dans ses instances dirigeantes tout en permettant la représentation des collectivités territoriales intéressées.

L'association dispose d'une équipe permanente qui a un rôle déterminant pour faciliter le montage des projets entre les différents acteurs des pôles. L'Etat et les collectivités territoriales contribuent au financement de ces structures.

Les **missions principales** de l'association chargée de l'animation d'un pôle sont :

- > l'élaboration et la mise en œuvre de la **stratégie générale du pôle**,
- > la **coordination et la sélection (« labellisation ») des projets de recherche** candidats à un soutien de la part des financements publics dédiés spécifiquement à la politique des pôles,
- > la **communication** du pôle, notamment à l'international,
- > la mise en place de **coopérations avec d'autres clusters**, français et étrangers,
- > l'**évaluation** des projets.

Un **contrat cadre** régit les relations entre le pôle, l'Etat et les collectivités territoriales impliquées.